60e ANNEE. — N° 62 VENDREDI 28 MAI 1920

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 50 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 75 cent.
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La responsabilité de la C. G. T. — Les élections allemandes et l'exécution du Traité. — Le bolchevisme en Perse. Le danger pour les Alliés.

M. Henri Capitant, professeur à la Faculté de Droit de Paris, met au point dans l' « Informateur Civique », la responsabilité de la C. G. T. qui s'est follement jetée dans l'aventure de la grève générale.

C'est une lourde faute dont la C. G. T. paiera cher les conséquences, car elle sortira de là à la fois discréditée et ruinée.

Discréditée, auprès des ouvriers raisonnables et réfléchis, et auprès de tous ceux, intellectuels, industriels, et ils sont nombreux, qui, ayant vu l'attitude patriotique de ses dirigeants et les incontestables services rendus par eux à la défense nationale pendant la guerre, leur faisaient confiance et accordaient à leurs projets de réorganisation économique une bienveillante attention.

Ruinée, car les fonds que les Fédérations ouvrières ont amassés depuis cinq ans, grâce à l'afflux du nombre des salariés dans leurs cadres et à l'élévation des salaires, sont gaspillés actuellement en secours de grève, sans aucune utilité réelle pour la classe ouvrière. Ces fonds étaient certainement considérables. Il n'est pas douteux que la guerre a enrichi les Syndicats, comme tant d'autres personnes, et c'est avec ces réserves accumulées que la C. G. T. vient d'acquérir, 211, rue Lafayette, un immeuble pour installer ses services et ceux des Fédérations. Mais une grève prolongée et s'étendant sur plusieurs corporations a bien vite épuisé la caisse la mieux garnie. Pour soutenir la résistance des chômeurs, il faut leur donner de quoi manger, et l'on sait ce qu'il en coûte en ce moment.

Comment des hommes comme Jouhaux, Laurent, Dumoulin, Merrheim, Bidegarray, qui, formés aux dures réalités de la vie, ayant acquis leur expérience dans la lutte de tous les jours, ne sont rien de moins que des utopistes, comment ces hommes ont-ils pu se laisser entraîner par quelques illuminés sans valeur, sans conscience ? Comment ont-ils pu abandonner la voie qu'ils suivaient si courageusement malgré les injures et les reproches de trahison ? On reste confondu et attristé en voyant que ces chefs, que nous croyions de vrais chefs, ont brusquement renié leur passé pour suivre une minorité composée de révolutionnaires !

De quelle responsabilité ils ont chargé leurs épaules en commettant cet acte insensé ! Au moment précis où l'amélioration des changes permettait d'espérer un abaissement de la vie, ils ont, pour de longs mois, désorganisé les transports qui commençaient à se régulariser, et compromis le ravitaillement en charbon de la France pour l'hiver prochain.

En présence d'une si lamentable abdication, le devoir du Gouvernement n'était-il pas de rappeler la C. G. T. au respect de la loi ? Et qui donc, à moins d'être aveuglé par la passion, pourrait lui reprocher de l'avoir fait ? Car la loi du 21 mars 1884 est formelle. Elle déclare que les syndicats ont exclusivement pour but la défense de leurs intérêts professionnels, et ajoute que toute infraction à cette règle sera poursuivie devant les tribunaux. Les dirigeants de la C. G. T. ont violé la loi en essayant de provoquer une grève générale. Il est juste que ses sanctions leur soient appliquées.

⁂

Les élections allemandes auront lieu le 6 juin. Le résultat nous dira si nous pouvons faire confiance aux vaincus, ou si nous serons acculés à leur montrer que nous n'entendons pas être leurs dupes.

Les partis de droite, qui sont opposés à l'exécution du Traité, mènent une campagne ardente.

Le parti socialiste, adversaire de l'impérialisme et du militarisme, a de grandes chances de tripler le nombre de ses mandats.

Mais quel que soit le résultat du scrutin, la France a le devoir impérieux de se montrer plus ferme que jamais dans la stricte exécution du Traité, parce que les Allemands, quels que soient les élus, ne tiendront leurs engagements que s'ils y sont contraints par l'action énergique des Alliés.

Comme le reconnaissait l'autre jour l'*Evening Post*, le problème urgent pour la France est d'obtenir de l'Allemagne le payement substantiel afin de pouvoir reconstituer sa vie industrielle.

La reprise de la vie industrielle de l'Allemagne, affirme le Comité Dupleix, est beaucoup plus rapide qu'on ne le croit généralement, et tout ajournement du paiement des premiers acomptes fixés par le Traité de paix encouragerait l'impression qui existe déjà dans les milieux financiers de l'Allemagne que l'indemnité peut être traitée avec mépris. Il est beaucoup plus utile que les paiements commencent de suite que d'en fixer le montant pour l'avenir.

L'indemnité que peut payer l'Allemagne et celle qu'elle prétend pouvoir payer sont deux choses différentes. Cinq ans après la guerre de 1870, le rétablissement de la France était tel que Bismarck chercha une occasion pour détruire son ennemie de nouveau. Le relèvement économique de l'Allemagne pourra être tout aussi rapide. On gagnerait peu de chose à formuler et à déterminer l'indemnité allemande si on laissait les garanties dans le vague du Traité de Versailles. Peu importe le système par lequel nous serons payés, pourvu que nous le soyons. Peu importe même le total de ce que nous pourrons encaisser, pourvu que nous encaissions tout de suite et sans nouveaux retards. On peut appeler forfait ou autrement le procédé par lequel notre créance ne restera pas un papier stérile, comme des titres russes dans le portefeuille d'un rentier. Ce qui nous intéresse, c'est le rendement.

Il faut surtout qu'il n'y ait pas d'équivoque possible dans la pensée des Allemands sur la question du désarmement ; il faut qu'on sache bien que c'est le 10 juillet que l'armée allemande doit être ramenée à 200.000 hommes et qu'on n'accepte pas les prétendues formations de police armée qui se créent en Allemagne.

Il ne s'agit plus de causer, mais d'imposer une volonté et de passer des promesses aux réalisations. Si c'est là ce qu'on doit obtenir à Spa, c'est bien et nous avons raison d'y aller ; s'il s'agit d'une parlotte de plus, c'est une faute. Nous en avons assez commis pour ne plus en augmenter le nombre.

⁂

Des nouvelles assez inquiétantes nous viennent d'Asie. Les Bolcheviks sont aux portes de Téhéran, la capitale de la Perse. Devant eux, les troupes anglaises dont l'effectif est insuffisant, sont obligées d'abandonner le terrain.

La situation est assez grave, parce que les concours ne manqueront pas aux troupes de Lénine. Les Turcs s'efforceront de brouiller les cartes en Asie dans l'espoir d'obliger les Alliés à améliorer les conditions de paix qui leur ont été imposées.

Or les Turcs sont au nombre de 2 millions en Russie occidentale et en Sibérie ; de 2 millions dans le Caucase ; de 13 millions dans l'Asie centrale ; de 8 millions en Anatolie et à Constantinople ; de 1.500.000 en Perse, dans l'Afghanistan. Qu'on ajoute à ces chiffres les Persans et les Arabes d'Asie. On a quelque idée de l'effectif qu'entraîne ce nouveau Mahdisme.

Les ministres de Londres, dit Pertinax, de l'*Echo de Paris*, peuvent mesurer aujourd'hui la faute qu'ils ont commise en abandonnant la Russie à son sort, en la laissant rétrograder vers tout ce qu'il y a d'asiatique dans son histoire et dans sa mentalité. Ils ont cru se tirer d'affaire aux moindres frais en achetant la paix par la faiblesse, en poussant les petits Etats du pourtour russe dans les bras de Moscou, en édifiant dans le Caucase une fragile barrière d'informes républiques. Puisse l'erreur du traité turc ne pas ajouter encore à l'offensive contre l'Europe.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, conclut notre confrère, l'évacuation précipitée d'Enzeli par les Anglais, venant après nos déboires de Cilicie, nous enseigne une leçon : plus de dispersion militaire, plus de troupes envoyées par petits paquets, plus de garnisons isolées. En attendant que nos politiques soient efficacement redressées, contentons-nous de tenir solidement les points importants.

INFORMATIONS

La grève continue toujours chez les cheminots

La Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer communique la note suivante :

« La Commission exécutive fédérale, après avoir examiné à nouveau la situation générale, a décidé la continuation de la grève. Les Unions de Syndicats, auprès desquelles se rendent immédiatement les membres de la Commission exécutive fédérale, devront fournir la situation exacte du mouvement sur leur propre réseau, et la Commission exécutive fédérale prendra telles décisions que dicteront les circonstances, décisions qui seront immédiatement portées à la connaissance de tous les Syndicats. »

Mais les cheminots grévistes rentrent

Sur l'Etat, la grève est considérée comme terminée, tous les agents ayant repris le travail, sauf à Saintes, où les rentrées ont été moins nombreuses, et tous les départs s'effectuant comme avant la grève.

La compagnie du P.-L.-M. signale aujourd'hui 200 nouvelles rentrées dans les gares de Marseille. Depuis samedi, le total des rentrées s'élève à 800.

Le mouvement des rentrées, commencé mardi, s'accentue aussi bien dans la traction que dans l'exploitation. Les centres où les reprises sont les plus lentes sont Paris, Villeneuve-St-Georges, Laroche et Montargis.

La Compagnie du Midi a enregistré des rentrées assez nombreuses depuis samedi.

Sur le P.-O., la reprise est complète dans les régions de Nantes, Montluçon et Aurillac. Le mouvement est assez lent à Paris, Tours et Périgueux.

La reprise du travail

La reprise du travail est générale, principalement dans les bassins miniers. Seuls, quelques puits, très rares, n'ont pas reçu encore leurs travailleurs, des réparations urgentes devant être effectuées à la suite de l'abandon dans lequel ils ont été laissés pendant la grève.

Dans la Loire, les mineurs de St-Chamond ont décidé de ne pas reprendre le travail, la compagnie ayant opéré quelques licenciements.

La grève des métallurgistes de Creil paraît toucher à sa fin. La plupart des ouvriers sont rentrés.

Les attentats

Un acte de malveillance est signalé sur le réseau de l'Orléans, près de la station de Cours de Pile, à l'aiguille de l'embranchement de Balastie. Deux wagons d'un train de marchandises ont déraillé. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

La Cour de justice internationale

Le ministère des Affaires étrangères dit avoir reçu une communication du Secrétariat de la Société des Nations disant que la majorité des membres de la Commission chargée de préparer le projet de Cour de justice internationale a choisi La Haye comme lieu de réunion. En conséquence le Secrétariat de la Société des Nations a invité la Commission à se réunir le 11 juin prochain, au Palais de la Paix, à La Haye.

Le complot des extrémistes

Les dossiers établis par M. Jousselin, juge d'instruction, sur le complot contre la sûreté de l'Etat, ont été mis aujourd'hui à la disposition des avocats en vue des prochains interrogatoires.

Les Allemands réparent

La commission allemande pour la restitution des valeurs enlevées durant la guerre à leurs propriétaires, affirme avoir restitué à la France au 1er avril 1920, pour huit milliards de papier valeur, sans compter les quantités inestimables d'œuvres d'art et de documents d'archives.

A la même date, elle affirme avoir restitué à la Belgique environ un milliard trois quarts de papiers valeur.

En outre, en exécution de l'article 267 du traité de paix, un accord a été conclu avec la Belgique pour la reconstitution de la bibliothèque de l'Université de Louvain. Il en coûtera à l'Allemagne environ cinq millions de francs français. Un commencement d'exécution a été donné à cette convention.

Les bolcheviks en Perse

Des nouvelles provenant de Téhéran disent que l'évacuation de la ville est envisagée. La population, alarmée, assiège les banques pour retirer ses fonds.

Toutes les mesures ont été prises pour assurer la sécurité des étrangers.

La flotte rouge a bombardé la côte.

L'offensive bolcheviste sur la Dvina est enrayée

Au nord, sur la Dwina et sur la Haute-Bérézina, la situation est stationnaire. L'offensive bolcheviste paraît de ce côté définitivement enrayée.

Sur le front sud de l'Ukraine, les Polonais tiennent la ligne Krzysopol-Djigovka, au sud de Vapniarka, important nœud de chemins de fer, également en leur possession.

Les nouvelles de la reprise de Kieff par les bolcheviks sont complètement fausses. Le reste du front est calme.

En Russie

On mande de Reval au « Morning Post » que d'ici un mois la situation en Russie va se modifier entièrement : il existerait de nombreux indices permettant de croire qu'un soulèvement est prochain.

Il y a plus pauvre qu'eux !

Le conseiller municipal Hoffmann a indiqué le montant des indemnités accordées à divers princes régnants. Le duc de Meiningen, qui demandait 120 millions de marks, a reçu sept millions. L'ancienne famille régnante de Gotha a obtenu 21 millions de marks. Il a été alloué au prince de Rudolfstadt une rente annuelle de 550.000 marks.

Une interview de M. Clemenceau

Interviewé par le *Gaulois*, M. Clemenceau a confirmé qu'il était toujours décidé à évier toute polémique parlée ou écrite.

Il a affirmé que pendant la guerre il ne frappa que des hommes chez lesquels il sentit la volonté de la défaite. Il a confirmé qu'il précisa les difficultés de la conclusion de la paix obtenue grâce à un certain nombre de sacrifices indispensables au maintien de l'union des Alliés. Relativement aux réparations dues à la France, il a précisé que la thèse anglo-américaine prévoyait 75 milliards.

M. Clemenceau a ajouté qu'il était d'accord avec M. Poincaré pour le système d'un compte ouvert stipulé dans le traité de Versailles. Il approuve la démission de M. Poincaré à la suite de la fixation du forfait.

Les fonctionnaires adhèrent à la C. G. T.

Le huitième congrès de la Fédération nationale des fonctionnaires s'est ouvert mardi matin.

L'assemblée a approuvé le rapport moral, qui conclut à la participation des fonctionnaires à la gestion des administrations publiques, à l'affiliation à la C. G. T.

La baisse des prix

L'économiste américain Joseph Johnson a déclaré que le mouvement de baisse constaté dans le prix de la vie aux Etats-Unis va s'accentuer.

Il croit, cependant, qu'il ne sera pas trop rapide. Si tout se passe de façon normale, le mouvement de baisse se poursuivra pendant deux ans et à ce moment, les prix se stabiliseront de façon définitive.

Le régime du blé

M. Ambroise Rendu, député de la Haute-Garonne a eu avec le Ministre de l'Agriculture une longue conversation de laquelle il découle que le prix du blé pour la récolte de 1920, sera de 90 à 100 fr. les 100 kilos. On reviendra ensuite à la liberté commerciale.

Chambre des Députés

Séance du 26 mai 1920

La Chambre discute les interpellations sur le traité de St-Germain.

MM. Bellet, Margaine, Sembat, Berthon, Laurin, prennent part à la discussion.

La Chambre vote que le Président de la République est autorisé à ratifier et à faire exécuter le traité conclu à St-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919 entre les Alliés et l'Autriche.

Sénat

Séance du 25 mai 1920

Le Sénat discute le projet de loi sur les nouvelles ressources fiscales. M. Doumer fait connaître que la Commission a accepté l'amendement concernant l'impôt sur les bénéfices agricoles.

M. Michel trouve que les cœfficients fixés pour chaque nature de culture sont trop élevés.

Le ministre dit qu'une Commission fixera, chaque année, ces cœfficients. Les amendements sur cette fixation de cœfficients sont renvoyés à la Commission.

Les 6 premiers articles du projet sont votés.

Le Sénat discute le projet d'impôt sur le revenu. M. Touron voudrait que les revenus jusqu'à 80.000 francs fussent dégrevés. M. Berthelot proteste. Le texte de la Commission est voté. L'article 7 relatif à l'impôt sur le revenu est voté.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 26 mai

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet la création de nouvelles ressources fiscales.

Le président fait connaître que la commission, d'accord avec les auteurs d'amendements, propose de fixer, pour 1920, ainsi qu'il suit les coefficients applicables à la valeur locative pour la détermination de l'impôt sur les bénéfices agricoles : terres labourables, prairies et prés naturels, herbages, pâturages, 2,5 ; vergers et cultures fruitières, 3 ; vignes, 5 ; bois industriels, aulnaies, saussaies, oseraies, etc., 1 ; landes, pâtis, bruyères, marais, 0,50 ; jardins, terrains affectés à la culture maraîchère et florale, pépinières, parcs, 1.

A la suite d'un incident assez vif qui s'est produit entre M. Dominique Delahaye, d'une part, et M. Hervey, d'autre part, le président, M. Alexandre Bérard, s'est couvert et a suspendu la séance.

Cet incident a été motivé par un amendement de M. Dominique Delahaye demandant la suppression de l'impôt sur les célibataires, amendement que M. Hervey a combattu.

Les Grèves et le Pays

Nous avons demandé à un haut fonctionnaire de la Compagnie d'Orléans ce qu'il pensait de la situation actuelle. Voici ce qu'il a répondu :

Le public se rend compte que la grève des chemins de fer ordonnée par la C. G. T. n'a pas eu pour effet d'entraver le ravitaillement ni d'arrêter la vie économique du pays, les grèves successives ordonnées par les dirigeant de la C. G. T. pour appuyer le mouvement de grève sur les chemins de fer n'ont pas donné plus de résultats.

Néanmoins la situation actuelle n'est pas sans causer de sérieux dommages au pays. Il est temps de revenir à une situation des transports non pas normale, car malheureusement une grève comme celle-ci fera sentir son action malfaisante pendant plusieurs mois, mais à une situation régulière.

Les Compagnies ont montré délibérément la plus grande patience à l'égard des agents qui ont rompu le contrat de travail qui les unissait aux réseaux. Certains leur reprochent même une longanimité excessive. Fortes de l'opinion publique qui vient de s'exprimer, notamment dans les Conseils généraux, par une protestation unanime contre les entreprises révolutionnaires, fortes des encouragements qu'elles reçoivent des agents demeurés fidèles à leur poste et qui demandent à être protégés, elles sont résolues à ne pas prolonger plus longtemps une situation qui trouble la vie économique du pays, à donner à leur personnel en service la sécurité du travail, en éliminant définitivement de leurs cadres les éléments malfaisants qui s'y étaient introduits depuis plusieurs mois à la faveur d'une action révolutionnaire préparée de longue main.

Indépendamment des révocations prononcées pour débauchage, sabotage, violences, ainsi que des révocations prononcées contre les grévistes qui avaient été l'objet de mesures disciplinaires à l'occasion des grèves précédentes, les Compagnies ont mis les grévistes d'abord par voie d'affiche, puis par lettres individuelles, en demeure de reprendre le travail. Un certain nombre d'entre eux ont répondu à leur appel. Vis à vis de ceux qui s'obstinent, les Compagnies considèrent que les liens juridiques qui les unissaient à eux sont rompus, et, d'ores et déjà, elles ont commencé à notifier leur radiation des cadres à plusieurs centaines d'entre eux, sans préjudice des mesures particulières que certains réseaux ont été amenés à prendre, telle que la fermeture de ses grands ateliers par la Compagnie d'Orléans.

Les agents rayés des cadres seront remplacés par de nouveaux agents choisis parmi les très nombreux candidats qui sollicitent un emploi sur les réseaux.

Il va sans dire que les révocations et radiations des cadres prononcées par les réseaux sont et demeureront définitives.

CHRONIQUE LOCALE

Dans les Soviets

Nous avons failli être submergés par la vague soviétiste : si la grève des cheminots avait abouti, dès le 1er mai, un nouveau régime était annoncé : il était instauré au plus tard le 15. Nous sommes au 27 mai. Rien de nouveau.

C'est au cours d'une perquisition opérée chez le chef de la 3e internationale que des papiers portant organisation des Soviets en France, dans chaque région, dans chaque ville, auraient été découverts. A cet effet, des confrères qui paraissent bien renseignés publient : « La découverte d'une lettre adressée par le citoyen Monatte à des membres de l'Internationale communiste russe, par l'intermédiaire d'une organisation de l'Europe centrale, ne laissait aucun doute sur le véritable sens du mouvement ni sur le véritable but de ceux qui, souterrainement et à l'insu des chômeurs, l'avaient préparé. Dans cette lettre, le citoyen Monatte exposait en substance qu'il ne fallait pas, là-bas, se laisser tromper par le prétexte de « nationalisation » donné à la grève déclenchée chez les cheminots. Ce n'était là qu'une enseigne destinée à couvrir la révolution en marche, et dont les premières troupes venaient d'être lancées à l'assaut. »

Chez un cheminot révoqué du réseau de l'Etat on a trouvé une liste de projets de constitution de soviets et des timbres en caoutchouc portant ces mots : *Parti Communiste* (5e *Soviet*). *Le Secrétaire.*

Tous ces « papiers » sont, à l'heure actuelle entre les mains d'un juge d'instruction.

⁂

Un de nos confrères indiquait même les noms du préfet et du commissaire éventuels du Soviet de Limoges.

Est-ce vrai que chaque département, chaque ville, chaque commune étaient organisés en soviets ?

Si nous en croyons un correspondant qui tout dernièrement nous adressait une note au sujet du manque de charbon, Cahors serait la 731e section des Soviets de France.

Le facétieux informateur a voulu rire, comme doivent rire ceux qui annoncent la composition des soviets locaux.

Dans ce bas monde, troublé par tant de crises, — celles des transports et du charbon, bien entendu, — il faut bien rire. Le rire est le propre de l'homme : ne pas rire, c'est se faire de la bile, et se faire trop de bile, c'est se ruiner la santé.

Nous donnons raison à nos correspondants d'être facétieux, mais si, — par hasard ? — les renseignements qu'ils donnent sur la composition des soviets locaux ne sont pas sérieux, nous leur recommandons de ne pas s'en faire, car ils ont permis de provoquer des rires parmi le public.

⁂

Car ce n'est pas seulement à Limoges où l'on parle de cette composition de soviets. On en parle aussi et beaucoup à Cahors. C'est le thème des conversations.

Est-ce vrai ? demande-t-on à chaque instant, que nous avions le camarade X... pour préfet, le citoyen Z... pour chef de la Sûreté.

Peut-être ! mais, pour l'instant ils sont préfet, grands chefs de services financiers, judiciaires, militaires, alimentaires, universitaires, *in partibus*.

Mais les noms ? Et chacun cite les noms qu'il lui plaît de mettre. Il est évident que ces noms sont pris dans le calendrier du Soviet de la 731e section, s'il s'agit de Cahors.

A Limoges, le Préfet du Soviet s'appellerait Louis Bert, le Commissaire du peuple Beaubelicourt.

Les perquisitions opérées à Paris, en province, ont fait découvrir les

noms d'autres chefs dont les rôles directeurs étaient d'avance prévus dans le futur régime soviétiste.

⁂

Tout cela permet à la fantaisie de s'exercer et l'on a fixé l'emploi *ad hoc* selon les aptitudes, les fonctions, le degré de conviction des militants qui se sont révélés depuis la grève des cheminots, soit en préconisant la grève, en encourageant les grévistes, soit en jouant de la flûte ou du violon.

L'avenir nous apprendra si ces affectations des rôles sont exactes ou fausses.

Mais il aura suffi que par ailleurs ces affectations aient eu lieu, aient été publiées pour que partout on tente d'en signaler de semblables.

A Cahors, il ne pouvait en être autrement : le contraire eût surpris.

Et si d'aucuns se plaignent de ce que l'opinion publique fasse des gorges chaudes sur un pareil sujet, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes sur la façon, peut-être habile, mais tortueuse, de ne pas dire ce qu'ils pensent, et de faire le contraire de ce qu'ils disent.

Dans tous les cas, si la liste des directeurs des services divers dans le futur soviet est comme on l'indique, le public n'a pas tort de rire, rire, rire à ventre déboutonné aux sons de tous les violons et pistons, même les plus faux.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7e dont les noms suivent :

Boutiq Jean-Marie : très bon soldat. Frappé mortellement en s'élançant bravement à l'assaut, le 18 mai 1915 devant Roclincourt. A été cité.

Benassy Léonard-Auguste : très bon soldat. A trouvé une mort glorieuse le 23 décembre 1914, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies au nord de Mesnil-les-Hurlus. A été cité.

Gibrat Germain : soldat remarquable par son courage et son dévouement. Blessé grièvement devant Roclincourt. Mort des suites de ses blessures le 12 mai 1915. A été cité.

Granier Claude-Toussaint : bon et brave soldat. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'attaque au cours des premiers combats, le 22 août 1914, à Bertrix en Belgique. A été cité.

Gorge Jean : très bon soldat courageux et très dévoué. A été tué à son poste de combat dans la tranchée, le 7 mars 1915, au nord de Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Bro Alphonse : très bon soldat mitrailleur. Tombé glorieusement en essayant, par le feu de sa pièce, qu'il servait sous le tir ennemi, d'enrayer une attaque, le 28 décembre 1915, au secteur de la Harazée en Argonne. A été cité.

Briouze Pierre-Auguste-Léon : bon soldat, courageux et dévoué. Tué en travaillant à creuser la tranchée sous le tir ennemi le 20 mars 1915, devant Perthes-les-Hurlus (Marne). A été cité.

Mutations

M. Gradelet, capitaine au 7e d'infanterie est affecté au 134e.

M. Roques, capitaine au 40e d'infanterie passe au 7e, chargé du matériel.

Le prix du gaz

Nous recevons une lettre intéressante relative au prix du gaz.

Nous croyons, très sincèrement, une discussion inutile dans nos colonnes.

Qu'on saisisse officiellement la municipalité de la question : c'est à elle à défendre les intérêts du contribuable !...

Enregistrement

M. Frappier, surnuméraire de l'enregistrement, est nommé receveur à Lalbenque, en remplacement de M. Graffeuil nommé à Fontaine-Française (Côte-d'Or).

Contributions directes

MM. Galou, Capmas, Lacoste, Grangié, Balmes sont nommés surnuméraires des Contributions directes dans le Lot.

Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral, une école enfantine est créée à l'école publique de St-Projet.

Notariat

M. Madelmont est nommé notaire à Bretenoux, en remplacement de M. Trassy.

M. Solignac, notaire à Puybrun, démissionnaire, est réintégré dans ses fonctions.

Question au ministre de la guerre

M. Delmas, député, expose à M. le ministre de la guerre le cas d'un engagé volontaire (classe 1908), nommé officier dans l'active pendant la guerre, blessé en dehors du service commandé (bras cassé dans un accident d'auto, 7 juin 1919, invalidité 60 à 70 p. 0/0) et demande : 1° s'il pouvait, sans cet accident, être maintenu, sur sa demande, en activité pour en faire sa carrière : 2° s'il a droit à pension militaire pour une infirmité contractée en dehors du service.

Réponse. — 1° Réponse négative si, comme il semble résulter du libellé de la question, l'officier visé a contracté son engagement depuis le 2 août 1914 ; 2° aux termes de l'article 3 de la loi du 31 mars 1919, seules les blessures provenant d'événements de guerre ou d'accident éprouvés par le fait ou à l'occasion du service ouvrent droit à une pension. L'officier en cause ne peut donc prétendre à une pension pour infirmité dans les conditions prévues par la loi du 31 mars 1919, s'il est démontré que l'accident cause de la blessure ne s'est pas produit par le fait ou à l'occasion du service.

Soirée de gala

On nous prie d'insérer :

Voici le programme de la soirée de gala du 5 juin, organisée au profit du village de Bras adopté par le département du Lot :

PROGRAMME

1° Schumann, quatuor op. 47 pour piano, violon, alto et violoncelle (MM. Crassous, Barreau, Nouyrit, Heldt).
a) Allegro ma non troppo.
b) Andante cantabile.
2° Air de Mireille (Le Mariage des Roses), César Franck, chanté par Mlle Marguerite Périé, accompagnée par Mlle Madeleine Bosch.
3° La Tosca (O de beautés égales), chanté par M. L. Crassous.
Manon (En fermant les yeux), chanté par M. L. Crassous.
4° César Franck, sonate en la majeur, pour piano et violon, MM. Crassous et Barreau.
5° 2e Rhapsodie de Litz, pour piano, par M. Crassous.
(Sauf changements imprévus).

Le grand orchestre de la 34e division d'infanterie de Toulouse dirigé par M. Hardit, chef de musique, jouera un répertoire complet de danses classiques et modernes.

Tenue. — Les organisateurs informent les personnes désireuses d'assister à la fête, qu'en raison même du caractère de la soirée, les cavaliers peuvent, à défaut de l'habit, porter le vêtement noir ou l'uniforme.

Buffets. — Au 1er étage, buffet installé par les dames patronnesses de la fête ; dans la cour-jardin, buvette tenue par M. Resseguier, propriétaire du café Tivoli.

Cartes d'entrée. — Les personnes invitées sont priées de retirer ou de faire retirer leur carte à la Préfecture. Elles devront s'adresser à M. Contou, secrét. du Comité d'organisation, qui se tiendra à leur disposition chaque jour de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 5 h. Prière de se munir de la lettre d'invitation.

Les chefs de famille invités sont priés de faire connaître, en envoyant leur adhésion ou en venant retirer leur carte, le nom des personnes qui les accompagneront à la soirée.

Association amicale des anciens élèves du Lycée Gambetta

M. Irague, professeur agrégé au Lycée Voltaire à Paris, a fait don à l'Association des Anciens Elèves du Lycée Gambetta d'un titre de rente de 50 francs destiné à donner un prix d'honneur à l'élève de Philosophie qui s'est le plus distingué dans l'étude de l'Histoire de la Géographie.

Selon le désir de M. Irague ce prix portera le nom de « Prix Maurice Irague » en souvenir de son fils, ancien élève du Lycée, jeune licencié, mobilisé en 1914 au 11e régiment d'infanterie et mort en février 1919 des suites de maladie contractée aux Armées.

Notre compatriote M. Irague est ancien professeur du Lycée Gambetta où il compte encore de nombreux amis.

Cour d'assises du Lot

La deuxième session des assises s'ouvrira à Cahors le lundi 14 juin 1920, sous la présidence de M. Ladevèze, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Grimal, président, et de Cuniac, juge au siège.

Voici la liste des jurés appelés à siéger pendant la session des assises du Lot du 2e trimestre 1920 :

Jurés titulaires. — MM. Jean-Henri Souillac, maire de Duravel ; Jean Tournié, maire de Padirac ; François Riaucoux, propriétaire à Lachapelle-Auzac ; François Vilard, maire de St-Cirq-Souillaguet ; Eugène Ricard, commis des postes à Cahors ; Henri Bressac, rentier à St-Céré ; Cyprien Linon, agent d'affaires à Castelnau-Montratier ; Dieudonné Lespinet, cultivateur à Montcuq ; Casimir Cassan, maire d'Orniac ; Louis Auréjac, conducteur des ponts et chaussées à Castelnau ; Eugène Daynac, agent-voyer à Cajarc ; Emile Courpet, maire à Varaire ; Julien Cassagnave, propriétaire à Baladou ; Adrien Maujol, commis des postes à Montcuq ; Jean-Louis Moulène, propriétaire à Molières ; Guillaume Malbec, rentier à Puy-l'Evêque ; Emile Labanhie, maire à Cour ; Henri Mespoulet, propriétaire à Laval-de-Cère ; Eugène Dubernet de Garros, négociant à Cahors ; Maurice Gélis, médecin à Cahors ; Charles Escudier, receveur municipal à Figeac ; Jean-Baptiste Jehan, entreposeur des tabacs à Cahors ; Léon Darnis, propriétaire à Montfaucon ; Augustin Boudet, cultivateur à Durbans ; Pierre-Louis Roux, industriel à Saint-Céré ; Germain Lacomb, propriétaire à Bagnac ; Armand Lagaspie, quincaillier à Catus ; Maurice Vic, propriétaire à Calviac ; Pierre Taillade, industriel à Gourdon ; Henri Tauran, pharmacien à Latronquière ; Marius Salamagne, maire à Vayrac ; Jean Roussilhes, entrepreneur à Gagnac ; Jean Mèjecazes, retraité à Fontanes-Lunegarde ; Edouard Bouloumié, maire de Parnac ; Auguste Thalamas, propriétaire à Calvignac ; Louis Vernéjoul, instituteur en retraite à Biars.

Jurés supplémentaires. — MM. André Cazes, négociant à Cahors ; Paul Valat, docteur-médecin à Cahors ; Pierre Capelle, épicier à Cahors ; Pierre Lestandi, charpentier à Cahors.

Société de secours mutuels des hommes

Le Président de la Société a l'honneur d'informer les sociétaires qui effectuent les versements réglementaires à la Caisse des retraites ouvrières et paysannes qu'ils doivent se présenter avant le 10 juin, munis de leur carte chez le trésorier de la Société, en vue de bénéficier de l'allocation de 1 fr. 50 ou de 0 fr. 75 prévue par l'article 18 de la dite loi.

Accident d'automobile

Dimanche 23 courant, à 11 heures, M. F..., négociant à Cahors, revenait de Concots avec son automobile. Arrivé au village d'Arcambal où la route décrit un tournant brusque, une voiture, conduite par M. Bru, d'Arcambal, sur le derrière de laquelle se trouvait attachée une machine agricole dite « faucheuse », était sur la route. F..., marchant à une vive allure, Bru n'eut pas le temps de garer son attelage et la faucheuse fut prise en écharpe. Le contre-coup brisa les attaches de cette dernière qui fut légèrement endommagée. L'automobile alla buter contre un arbre bordant la route où elle se brisa. Le conducteur en fut quitte pour quelques contusions. Une autre personne qui se trouvait sur l'automobile n'eut pas de mal apparent.

Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre

Emploi vacant

Un concours sera ouvert très prochainement pour l'emploi de Secrétaire général du Comité départemental des Mutilés et Réformés de la guerre dont le siège est à Rodez.

Cet emploi est réservé aux mutilés de la guerre, aux victimes de la guerre et aux démobilisés. A mérite égal la préférence sera accordée dans l'ordre sus-indiqué.

Un traitement de 6.000 fr. par an exclusif de toute indemnité sera attribué au titulaire de cet emploi.

Les demandes d'admission au concours devront être adressées (sur papier libre) à M. le Préfet de l'Aveyron avant le 1er juin 1920, dernier délai.

Accidents

Un employé du service de la voirie, Jean-Pierre Restes, est tombé rue des Maures et s'est fait une entorse au pied droit.

— En manipulant un radiateur, un ajusteur des ateliers Benestèbe, Eugène Degan, 29 ans, s'est blessé à la main droite.

Ces accidents entraînent chacun une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

Probité

Un porte-trésor contenant une certaine somme d'argent et divers objets a été trouvé sur la voie publique, jeudi matin, par Mlle Maria Peyre, ouvrière à l'imprimerie du *Journal du Lot*.

Mlle Peyre a aussitôt fait la déclaration de sa trouvaille. Félicitations.

Marché de La Villette

Il a été expédié du Lot au marché de la Villette, pendant le mois d'avril 1920 : 93 bœufs, 3 vaches de boucherie, 20 veaux, 2.329 moutons, 150 porcs.

Foire de Bordeaux 1920

Changement de date

La clôture de la Foire de Paris ayant été retardée de quelques jours et les difficultés actuelles ayant apporté un certain retard à la construction des bâtiments et au transport des colis, le Comité de la Foire de Bordeaux, à la demande de nombreux adhérents, a décidé de reporter l'ouverture de sa Foire de 1920 au 19 Juin.

Elle se tiendra donc du 19 JUIN au 4 JUILLET.

La présente mesure est prise pour permettre aux adhérents de recevoir leurs échantillons.

Castelfranc

Retard postal. — Une lettre adressée à un haut fonctionnaire de Cahors et mise à la poste de Castelfranc le 30 avril, (fait attesté par le timbre du bureau expéditeur), n'est arrivée à destination que le 15 mai.

Serait-il excessif de demander aux services postaux de ne pas mettre 15 jours pour transporter une lettre de Castelfranc à Cahors?.....

Saint-Céré

Notre foire du 22 mai a eu son importance habituelle. Voici les cours pratiqués:

Bœufs d'attelage, 4.500 à 6.000 fr. la paire ; bouvillons, 2.800 à 4.400 fr. la paire ; vaches d'attelage, 3.200 à 5.000 fr. ; génisses, 2.400 à 3.500 fr. les veaux, 6 fr. 25 à 7 fr. le kilo.

Les porcs gras, 285 à 300 fr. les 50 kilos ; porcelets, 130 à 190 fr. ; les brebis d'élevage ont valu 130 à 190 fr. pièce ; agneaux, 90 à 120 fr. pièce ; les chevraux 5 fr. 50 le kilo ; les lapins, 4 fr. 50 le kilo ; les poules, 3 fr. 50 la livre ; les poulets, 5 fr. la livre ; les œufs, 4 fr. 25 la douzaine; le beurre 6 fr. la livre ; petits fromages, 3 fr. la douzaine ; fromage du Cantal, 3 à 4 fr. la livre.

Halle aux grains, — Le sarrazin, 43 fr. le sac ; l'avoine, 32 fr. le sac ; maïs, 86 fr. le sac : haricots, 79 fr. le sac ; les pommes de terre, 15 fr. le sac.

Les cerises, 60 c. la livre ; les fraises, 75 c. ; les petits pois, 1 fr. la livre.

St-Laurent-les-Tours

Cambriolage. — Dimanche 16 mai, un malfaiteur, profitant de l'absence du propriétaire, pénétra avec effraction dans l'habitation de M. Sabathié, propriétaire au Pech-d'Embrieu, commune de Saint-Laurent-les-Tours, et lui déroba la somme de 1.100 fr.

Nous apprenons que l'auteur soupçonné de ce vol vient d'être arrêté. C'est un nommé Souilhol, de Cahus.

Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le Gérant : A. COUESLANT.

Bibliographie

Tous les samedis. *29e année.*

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Et son supplément illustré
Directeur : Fernand LAUDET, de l'Institut

Ses prochaines publications

Ovide, étude en six leçons, par M. Emile Ripert, professeur à la faculté d'Aix.

Les vœux de nos provinces, enquête faite auprès des représentants les plus éminents de nos provinces : Alsace, Lorraine, Pays dévastés, Normandie, Bretagne, Guyenne, Languedoc, Provence, etc.

Une suite d'articles dus à la collaboration de MM. Raymond Poincaré, Maurice Barrès, Louis Barthou, René Bazin, Gabriel Hanotaux, Jean Richepin, général Fayolle, Jean Bourdeau, Henri Joly, Camille Jullian, Alfred Rebelliau, etc.

De Mmes Edith Wharton, comtesse de Noailles, Marie-Louise Pailleron, etc.

Des romans de Charles Le Goffic, André Lichtenberger, Camille Mayran, Henri Bachelin.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Paris et dép...	40 fr.	21 fr.	11 fr.
Etranger.....	48 fr.	25 fr.	13 fr.

Le numéro, 2 fr.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

On s'abonne dans les bureaux de la *Revue*, 8, rue Garancière, 6e, dans les librairies et dans les bureaux de poste de France et de l'étranger. — Sur demande, envoi d'un numéro spécimen.

Plon, 8, rue Garancière, Paris.

LES ANNALES

Abondante collection de jolis articles cette semaine dans les *Annales*... Un dialogue de Henri Lavedan, l'*Immortelle*, fantaisie paradoxale sur l'admission des femmes à l'Académie ; une étude d'Henry Bordeaux, sur les *Mille et une Nuits* ; une amusante chronique d'Henri Duvernois, les *Expositions* ; les *Plaies à guérir*, vigoureuse satire de Paul Gaultier ; — et toute l'actualité par le Bonhomme Chrysale, Yvonne Sarcey et Sergines.

Partout, le n° 60 centimes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 25 mai 1920.

La semaine débute par une séance très déprimante. Il est certain que l'approche de la fin de mois et la mauvaise tenue des places étrangères ont procuré au marché un afflux d'offres qui trouvaient difficilement contre-partie.

Les changes étaient encore offerts et nos rentes sont demeurées fermes. Le 3 0/0 à 59,90, le 5 0/0 à 87,80, le 4 0/0 1917 à 71,70 et le 1918 à 71,40. Les amortissables se maintiennent bien, le 5 0/0 libéré à 101,05 et le non libéré à 101,40.

Banques françaises très offertes, Paris 1.695, Union 1.505 et 1.495, Mobilier 601.

Les valeurs de chemins de fer ont été calmes, Lyon 770, Est 640.

Pétrolifères très offertes, Royal Dutch 49.800, Eagle 435, Shell 546.

Les diamantifères ont subi l'ambiance générale, De Beers 1.212 et 1.195, Jagersfontein 250.

Caoutchoutières lourdes, Financière 353 Kuala 185, Malacca 243.

Valeurs russes offertes, North Caucasian 86, Lianosoff 625, Platine 765.

En valeurs diverses toute la cote est en baisse.

Marché de La Villette

24 Mai 1920

ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.
Bœufs....					
Vaches...	4.427	»	4,10	4,00	3,20
Taureaux.					
Veaux....	2.500	752	5,00	4,50	4,00
Moutons..	8.590	»	6,00	5,75	5,25
Porcs.....	2.915	»	7,20	7,00	6,50

OBSERVATIONS. — Vente très mauvaise sur toutes les marchandises.

Pour ventes ou achats de propriétés
S'adresser à M. POUZALGUES
Expert-Géomètre à Ginouillac (Lot)

Envoi franco de Colis Postaux de 5 et 10 k.

Huile de table, le litre		8,50
Huile comestible, le litre		7,50
Savon blanc paille, le k°		3,80
Beurre végétal	le seau de 5 k°...	37,50
	le seau de 10 k°..	75,00

Paiement contre remboursement ou par mandat poste.
Adresser les commandes à M. MAX-ÉMILIEN, à Grans (B.-d.-R.)

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 56.

La santé du Président

D'après les renseignements recueillis ce matin, dans l'entourage du Président de la République, la santé du Chef d'Etat s'améliore de plus en plus. Le Président s'est levé comme d'habitude et ne se ressent plus des contusions qu'il s'est faites dans sa chute. Aucune décision n'est encore prise en ce qui concerne le choix de sa villégiature.

⁂

Les dettes des puissances

De Londres : Le *Daily Telegraph* apprend que les puissances alliées, autres que la France et la Belgique, qui revendiquent une indemnité à titre de réparations, notamment l'Italie, la Serbie et la Roumanie, demandent aussi, en ce qui concerne les dettes qu'elles ont contractées envers la France et la Grande-Bretagne, les mêmes privilèges que ceux que l'Angleterre doit accorder à la France pour le remboursement des emprunts qu'elle lui a consentis.

⁂

Les élections italiennes

De Rome : On annonce la publication d'un décret ajournant les élections municipales. Cet ajournement doit être attribué à l'époque troublée que traverse l'Italie actuellement.

Au Parlement italien

Les premières séances de la Chambre et du Sénat promettent d'être très mouvementées. Plusieurs interpellations, dont quelques-unes conçues en termes très violents ont été présentées. Elles donneront lieu à des débats orageux.

La situation du ministère

La situation du ministère qui semblait relativement rassurante a été visiblement ébranlée par les événements de ces derniers jours.

⁂

A Spa

De Munich : Bien que le gouvernement de l'Empire ait accepté la fixation au 21 juin de la Conférence de Spa, on ne croit pas que les négociations soient destinées à avoir un grand succès, car il semble que le gouvernement actuel n'est pas à la hauteur des responsabilités à assurer.

⁂

En Russie

Un radio de Moscou annonce que les bolchevistes se seraient emparé de Borizoff.

Broussiloff-Trotsky !..

De Bâle : D'après les *Neueste Nachrichten*, l'armée rouge qui infligea, récemment, une défaite aux Polonais serait commandée par Trotsky qui se cache derrière le nom de Broussiloff, très aimé des soldats. Broussiloff serait bien mort depuis un an à Moscou.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge
En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphiode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison **des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.**

SOUDURE AUTOGÈNE
-Réparations de toutes pièces-
Fer — Fonte — Acier
Cuivre — Aluminium
Rue de la Banque,
en face la Brasserie
CAHORS

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 50

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OHNET

VII

Les mains de Cécile s'écartèrent, son charmant visage apparut rayonnant de satisfaction, et avec une adorable simplicité elle dit :

— N'est-ce pas ?

Ce fut si naïf, si fier et si chaste, que Raoul tressaillit à cette révélation de la tendresse exquise qu'il avait devinée et qui serait pour un autre. Mais il prit son parti en brave, et riant :

— Eh bien ! Il n'est pas à plaindre et tu l'estimes à sa valeur !... Allons, Cécile, je vois bien que je n'ai plus qu'à retourner à Paris...

— Oh ! Je t'en prie, ne pars pas, s'écria la jeune fille. Il faudrait tout dire à papa, et Dieu sait ce qu'il en penserait !...

— Tu ne vas pas cependant exiger que je reste ici, pour assister au triomphe de mon vainqueur ?

— Pourtant tu me rendrais bien service... Nos affaires ne sont pas aussi avancées que tu pourrais le croire... M. Laroque ne m'a jamais adressé une parole qui me permette de penser qu'il m'aime... Et si ces choses-là ne se comprenaient pas, sans qu'on les dise, je ne m'en douterais guère.

— Faudra-t-il que je pousse la complaisance jusqu'à lui demander de s'expliquer ?

— Je ne suis pas si exigeante... Et, en demeurant ici quelques jours encore, tu auras fait beaucoup pour nous...

— Déjà la communauté ? Allons ! Je vois bien que les petites filles, même les plus simples, sont de grands diplomates et que c'est peine perdue que de prétendre leur imposer un choix. Que va dire mon oncle ? Lui qui tenait tant à ce mariage !

— Il te trouvera une autre femme, et qui vaudra mieux, et qui aura meilleur goût que moi, qui n'ai pas su te rendre justice en t'aimant comme tu dois être aimé... Je t'aime bien tout de même, va, mon bon Raoul...

— « Tout de même » est affreux... Et « mon bon Raoul » est terrible !... Oh ! Cécile, comme elles sont déjà féroces les demoiselles de ton âge, quand elles sont entraînées par leur petit cœur ! Mais moi aussi, tout de même, je t'aime bien, gentille Cécile, et je ne bouderai pas, quoique tu me traites en cousin à tout faire. Tu veux que je reste, je resterai. Et comme tu m'auras sous la main, quand tu voudras que je te rende quelque service, tu siffleras. Est-ce bien ainsi ?

La jeune fille s'approcha de son ami d'enfance, les yeux riants, la bouche épanouie, plus jolie qu'il n'eût fallu en un pareil moment, et lui prenant fraternellement les mains elle lui apporta ses deux joues en disant :

— Embrasse-moi, veux-tu ?

— Ça, c'est le dernier coup, s'écria Raoul. Mourez, suprêmes illusions !

Il s'exécuta de bonne grâce, et comme, tout en causant ainsi, ils étaient arrivés au bord du Liron :

— Te voilà arrivée... Tu n'as plus besoin de moi ?... Je te quitte et je rentre...

Elle mit un doigt sur ses lèvres :

— Sois discret !

— Ne crains rien.

Elle s'engagea sur la passerelle de bois qui conduit au moulin, se retourna une dernière fois avec un geste amical, et poussant la porte elle entra. Lui, à pas lents, reprit le chemin de Saint-Sauveur. Il était déçu mais non affligé. Son affection ancienne pour Mlle Herbelin n'avait pas eu le temps de se modifier d'une façon sérieuse pour qu'il eût de la peine à renoncer aux espérances nouvelles. Il ne pouvait se défendre d'approuver la loyale sincérité de Cécile, et il l'en estimait davantage. Bonne petite fille, qui savait ce qu'elle voulait et qui le disait bravement. Aucune arrière-pensée de coquetterie, point de calcul intéressé. Comme elle se montrait différente des jeunes poupées qu'il rencontrait dans les salons de Paris et qui étaient bien faites pour inspirer l'horreur du mariage ! Il en était là de son monologue, lorsqu'il arriva au kiosque des étangs et rencontra Mme Herbelin.

— Vous êtes parti avec ma fille, dit-elle : qu'en avez-vous fait ?

— Je viens de la quitter au bord du Liron, à la porte du moulin.

— Vous avez causé avec elle ?

— Oui, Madame. Je ne vous cacherai pas que c'était dans cette intention que je l'avais accompagnée.

Mme Herbelin examina le jeune Pérignon non sans un peu d'inquiétude :

— Êtes-vous satisfait de votre conversation ?

— On ne peut plus satisfait...

— Ah ! j'en suis ravie !

Louise avait prononcé son : Ah ! avec un accent si plein d'étonnement que Raoul ne douta pas que la mère eût des jours très sérieux sur les intentions de sa fille. Il reprit :

— Oui, c'est une personne très raisonnable que Mlle Cécile, et il y a tout profit à s'expliquer avec elle.

Bon, pensa Mme Herbelin, ma Cécile lui aura dit qu'elle ne l'aimait pas, et qu'il fallait qu'il renonçât à l'espoir de l'épouser. Mais de quel charme a-t-elle enveloppé ses déclarations pour qu'il les ait acceptées avec cette sérénité d'âme ?

— Vous rentrez, Monsieur Pérignon ?

— Je vais pousser jusqu'à l'usine, Madame. Il n'est pas tard, j'aurai encore le temps de travailler avec ces messieurs.

— Et moi je vais à la rencontre de ma fille.

Ils se séparèrent. Lui se jetant sur la droite. Elle, à pas lents, suivant la berge des étangs. Elle ne tarda pas à s'arrêter près d'une sapinière, et, assise sur un bloc de grès dans une tiédeur de soleil exquise, elle resta à rêver, insoucieuse du temps qui passait. Il y avait bien une heure qu'elle jouissait là d'un bien-être physique délicieux, lorsqu'un bruit de voix l'arracha à l'espèce de somnolence morale qui s'était emparée d'elle. Brusquement levée, elle se tourna et, dans un chemin creux aboutissant aux prairies, elle vit venir côte à côte, parlant familièrement, sa fille et un homme qu'elle reconnut avec stupeur pour le marquis de Condottier.

Le tableau qui s'offrait à sa vue était si formidablement invraisemblable que Mme Herbelin passa sa main sur son visage pour s'assurer qu'elle ne rêvait pas. Sa main abaissée, ses yeux lui montrèrent le même couple, marchant dans une allée du parc, sa fille son manteau sur le bras, son ombrelle à la main, Daniel un fusil suspendu à l'épaule. Elle resta debout, le regard fixe, tremblant de tous ses membres, pâle comme la mort, incapable de faire un geste, de pousser un cri, d'intervenir pour séparer de Cécile ce monstre dont l'approche seule la souillait.

Une unique pensée tournait dans sa tête avec une rapidité étourdissante : Comment est-il là ? Que fait-il là ? Et elle les suivait dans leur marche tranquille, naturelle, sans précautions, doutant encore, et contre l'évidence même, de ce rapprochement soudain, insensé et effroyable de sa fille et de son amant. Au même moment, ils s'arrêtèrent et elle distingua très bien la voix de Cécile qui disait :

— Vous tournerez à droite près des herbages, et vous trouverez la passerelle du moulin qui vous mettra tout près de la route de Beauvais...

Et la voix de Daniel, si douce, autrefois tant aimée, vint jusqu'à elle :

— Je vous remercie infiniment, Mademoiselle, de votre complaisance. C'est une bonne fortune pour moi de vous avoir rencontrée...

— Oh ! Cela est tout simple... Adieu, Monsieur... Il s'était arrêté et dit, comme à regret :

— Adieu, Mademoiselle.

Il salua et partit dans la direction du Liron. Cécile, sans se retourner, avec un calme parfait, sans se douter que sa mère était à cinquante pas, qui la dévorait du regard, poursuivit son chemin et gagna le bord des étangs. Là elle s'arrêta, et, cherchant autour d'elle, aperçut Mme Herbelin qui descendait de la sapinière. Elle alla à sa rencontre et dit :

— Je pensais bien te trouver par ici... Est-ce qu'il y a longtemps que tu es arrivée ?

— Non, répondit la mère.

(*A suivre*)